

OBSERVATIONS DU PUBLIC

Permanence du 23-11-2022 de 9h à 12h

R1

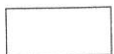
Visite de Madame Mélanie LOUSPLAAS, d'Alson.

Je confirme ma demande de changement de destination des parcelles 050577 et 0578 afin de créer un logement à proximité immédiate de mon exploitation.

Lousplaa

R2 Visite de Monsieur François Wibratte, propriétaire à Alson
Je demande que le dossier ci-joint soit versé au registre de l'enquête publique de la modification du PLU.

F. Wibratte



Asson, le 23 novembre 2022

Monsieur le Commissaire-Enquêteur

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis propriétaire d'une maison à usage d'habitation implantée sur les parcelles E203, 204, 205 de la commune d'Asson, comme attesté sur l'acte notarié établi par Maître CARRAZE, notaire à Bourdette, le 22/10/2007.

J'ai obtenu la suspension du paiement de la taxe d'habitation pendant une période correspondant à des travaux. J'ai signalé à la Mairie d'Asson mon désir d'en reprendre l'usage pour habitation, mais il m'a été répondu que le bien était considéré comme une grange, j'ai informé par courrier recommandé les services fiscaux afin de signaler la fin des travaux et le rétablissement de la taxe d'habitation.

Je demande dans le cadre de la présente modification du PLU, la prise en compte de cette bâtisse comme unité d'habitation.

R2
L1

de 9h à 12h

Asson.

les 050577 et 0578

station.

CARRAZE

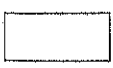
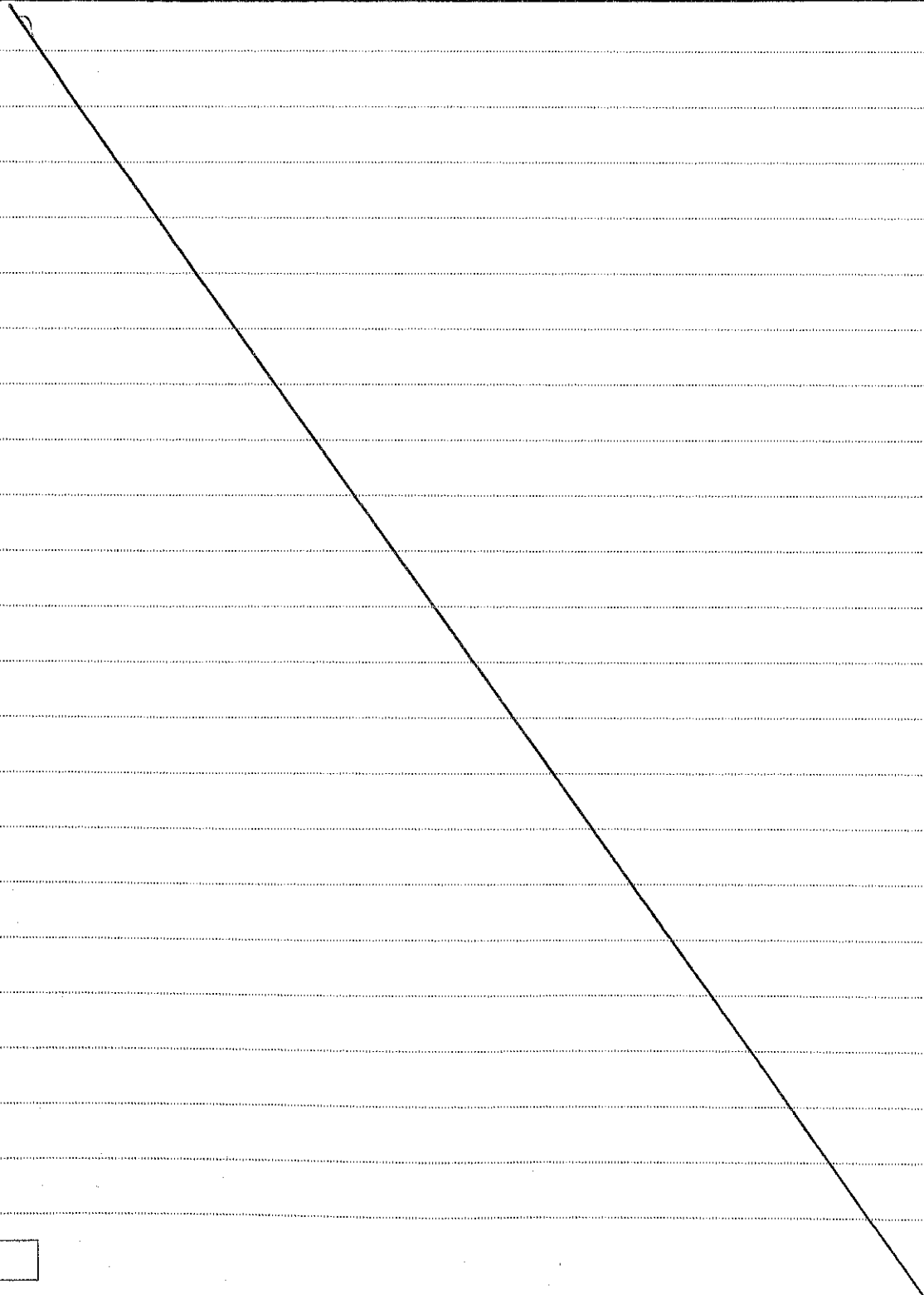
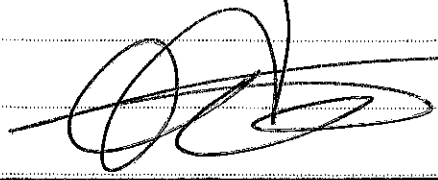
établi à Asson

sur un terrain

à modifier

Visite de Monsieur Frédéric Nivière
Directeur de la fromagerie Matocq

Je demande que soit examiné mon courrier
ci-joint, dans le cadre de cette enquête publique,
concernant la modification n°1 du PLU d'Asson.



(R3)
L2

Matocq

l'Affineur des Pyrénées

Route du Col du Soulor
3, chemin Grabot
64800 ASSON
Tél. 05 59 71 40 03
Fax 05 59 71 44 11

SNC au capital de 16 000 € - FR 27 424 968 063 - SIRET 424 968 063 00018 - RCS PAU - Code APE 4633Z

Asson, le 23-05-2022

Mairie D'ASSON
A Monsieur le Maire
64800 ASSON

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du développement de son activité, la fromagerie MATOCQ a besoin d'agrandir et d'optimiser sa surface, tant en outil de production (affinage) qu'en locaux sociaux et bureaux.

En effet, nous nous développons auprès de clients de plus en plus exigeants tant sur le plan de la qualité des fromages que de la sécurité alimentaire ; ces derniers nous imposent donc non seulement des normes mais aussi des audits de contrôle réalisés par des cabinets externes spécialisés. A l'occasion de ces audits, il est notamment ressorti que notre fromagerie avait besoin de mieux pourvoir à la sécurité des biens et des personnes sur notre site.

A cet effet, nous avons dégagé plusieurs axes de travail sur lesquels nous devons nous engager dès 2022 afin de conserver nos marchés :

- Mise en sécurité des personnes sur des zones de travail identifiées à risque : chargement et déchargement (quais aux normes sur 100m2) ;
- Conformité sanitaire des locaux sociaux (salle de pause et de réunion en remplacement de locaux modulaires vétustes 90m2) ;
- Sécurité alimentaire : élargissement de la zone de conditionnement afin de mieux optimiser

PROSSARD, 38, rue de habak, Gh 200 Asson

nt il me semble légitime de favoriser la vie agricole dans
rural, autant les pollutions électromagnétiques dues aux antennes
devraient être davantage circonscrites, voire évitées. ☺

le 23/11/2022 à 14h30

Info Mairie Asson

De: Cédric Bourda <cbourda@gmail.com>
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 18:00
À: info Asson
Objet: Antenne téléphonique - Enquête publique

Bonjour,

Suite à la parution de l'enquête publique, je vous informe que je suis très favorable à la mise en place de l'antenne publique.
En effet, jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas de réseau dans notre quartier et cela est néfaste dans la vie de tout les jours.

Cordialement,

Cédric Bourda

RVA Jean Simey, Route de CAPBIS 64800 ASSON.
mes locaux de franchises depuis 25 ans et cette
entreprise est en évaluation permanente, dirigée par une
jeune femme et dynamique, elle valorise nos produits et
connaître ASSON dans toute la FRANCE, elle crée

R7

Asson le 02/12/22.

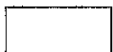
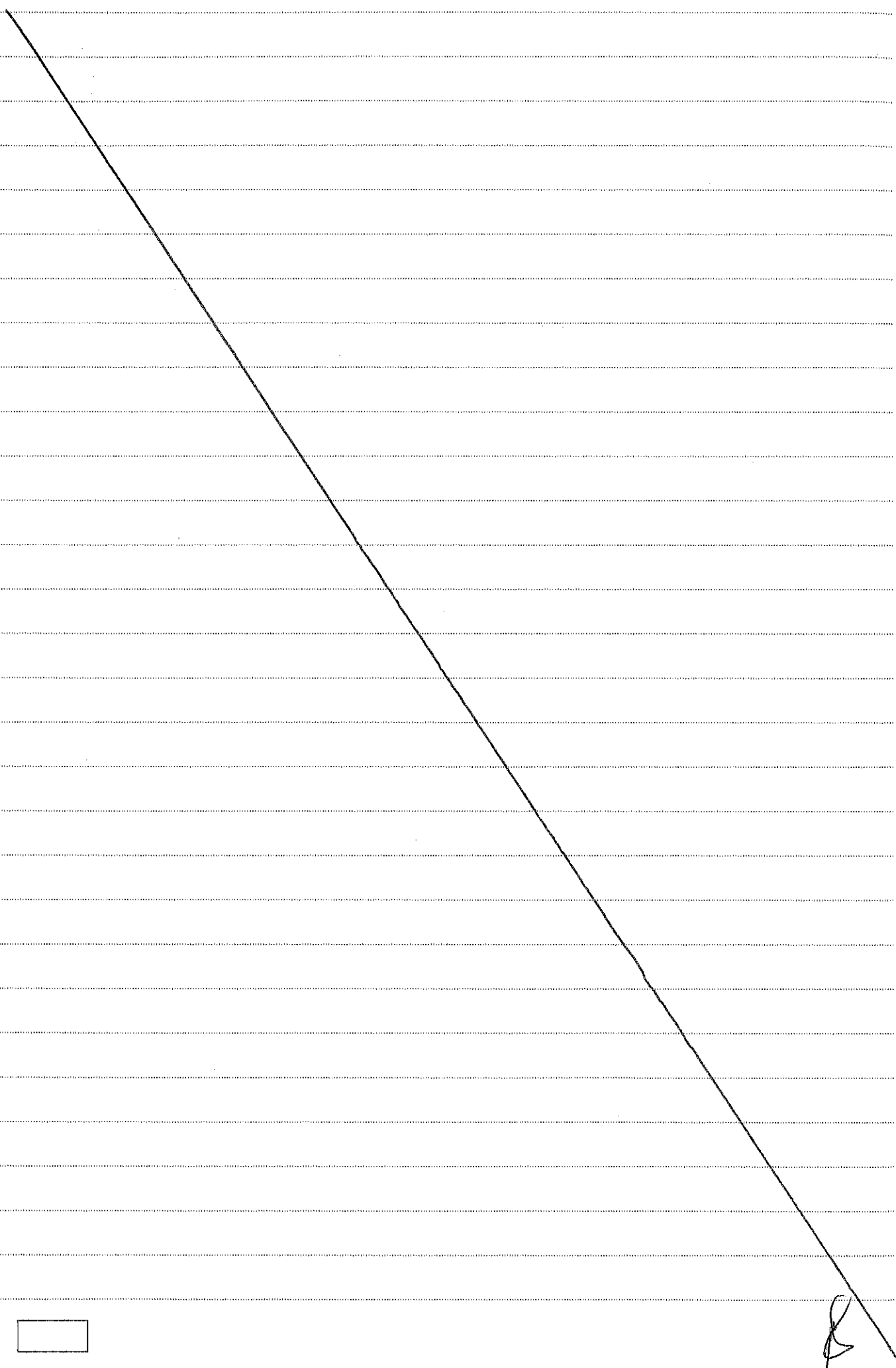
Zaborde - Lunan Nicolas 1 chemin de l'aniucoum 64800 Asson

J'ai fait une demande de changement de destination d'une grange
m'appartenant, afin de pouvoir créer mon logement d'exploitant
agricole, sans avoir à construire une maison sur terrain agricole.
J'en ai besoin pour le quotidien de mon élevage.

~~Et~~

Permanence du 10/12/2022

9h → 12h



[Handwritten signature]

12h

Carados Aernaud a assai 16/12/2022

24 Chemin des bengus 64800

J'ai fais une demande de changement de destination pour une grange m'appartenant sur la parcelle C269.

Aujourd'hui j'habite avec mes parents sur la même parcelle et je souhaite la renouer et en faire mon logement principal.

Ceci est important pour rester à proximité de mon élevage qui nécessite ma présence quotidienne. Aujourd'hui cette grange a perdu sa vocation agricole.



Permanence du 23-12-2022 (14h-17h)

Monsieur Pommé Jean-Michel a appelé Monsieur le Maire-Adjoint chargé de l'urbanisme pour préciser qu'il était empêché de se déplacer et pour déclarer qu'il était favorable au changement de destination de sa grange cadastrée D708 afin de pouvoir loger sur son exploitation d'élevage

